

Oui, les éoliennes perturbent la télévision

Ouest-France mardi 5 octobre 2004

À Plouguin, les éoliennes brouillent l'écoute des riverains. Deux associations réclament l'arrêt de l'exploitation tant que le problème perdure. Le promoteur annonce une amélioration rapide.

Tempête sur l'éolien. À deux semaines de l'inauguration en grande pompe du champ de Plouguin, le 16 octobre, l'association « Les Abers » jette un pavé dans la mare. Elle demande au promoteur, la société Juwi, de couper la production tant que ses rotors perturbent la réception des ondes hertziennes. Ce coup de gueule intervient à la veille d'une réunion de la commission des sites, en préfecture, qui doit étudier 17 projets d'éolien concernant le département.

Le brouillage de la télévision (particulièrement les chaînes 5 et 6) avait déjà agité les opposants lors de la mise en service du champ de Plouarzel. Le problème n'avait pas été anticipé. Les écrans s'étaient brouillés aux premiers tours de rotors. La distribution d'une centaine de paraboles par la Compagnie du Vent avait calmé les velléités. Toutefois, les riverains restent privés du journal régional de France 3, celui-ci n'étant pas diffusé via le satellite.

« Malhonnête »

Les associations « Les Abers » et « Bien Vivre à Plouguin » évoquent le « droit à l'information ». Elles estiment qu'en faisant tourner ses machines sans avoir résolu la question, « le promoteur semble malhonnête ». Un rapport commandé par la directrice départementale de l'Équipement l'avait averti de ce risque dès septembre 2002.

« Il connaissait le problème de perte de signal. Pourquoi, dans ce cas, ne pas avoir pris ses dispositions ? demande Bernard Le Borgne, de l'association Les Abers. Pour l'instant, les éoliennes tournent au ralenti, à seulement 14 tours par minute. Qu'en sera-t-il lorsqu'elles tourneront à 22 tours, à plein régime ? »

Les ondes hertziennes sont émises depuis la station de Roc-Trédudon. Les cinq éoliennes géantes - 65 m de hauteur, des rotors de 70 m de diamètre - créent un barrage magnétique. En découlent des perturbations, « mais uniquement à l'arrière du site » (vers Ploudalmézeau), souligne Stéphane Poulmarc'h, le patron de Juwi.

L'industriel a prévu, en relation avec Télédiffusion de France (TDF), l'installation prochaine d'un réémetteur. Le contrat est déjà signé. Sans un contretemps technique, il serait même en place. Mais les opposants jugent cette solution « insuffisante ». « Je veux bien discuter avec des gens qui cherchent l'échange, assure Stéphane Ploumarc'h. Mais il n'est de pire sourd que celui qui ne veut entendre. »
